

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO

Téléphone : 03.44.27.10.02

Vote des subventions aux associations pour 2024

Date de convocation :

05.04.2024

Date d'affichage

05.04.2024

N°06-2024

Membres élus : 15

Présents : 9

Abstention : 0

Pour : 14 - Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures dix-huit minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Présents : Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame FILIPIDIS Marine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NIODO Patrick, Monsieur TRIN Christian, Madame VARLET Nathalie, Monsieur GOUSSET Sébastien, Madame LETURQUE Maud

Absents : Madame LEGOVIC Sandrine

Absents excusés :

Madame VIVIER Maryline donne pouvoir à Madame FILIPIDIS Marine
Monsieur Éric MANESSE donne pouvoir à Monsieur DEGLAVE Laurent
Madame DUROYAUME Manuella donne pouvoir à Madame LETURQUE Maud
Monsieur JEAN Mickaël donne pouvoir à Madame FASSI Sandrine
Monsieur CLEROY Kévin donne pouvoir à Monsieur TRIN Christian

Formant la majorité des membres en exercice,

Madame Marine FILIPIDIS est désignée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame le Maire

Madame le Maire remercie les associations pour leur investissement. Elle rappelle que le vote des sommes attribuées aux associations fait l'objet d'une délibération séparée.

Les dossiers retenus des associations sont complets et recevables.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'attribuer aux subventions la somme de 1929.77 euros, répartie comme suit :

BAKOLY : 330 euros

PIQU'HARDIE : 85.49 € d'assurance

Saint-Vaast Nature : 117.05 € d'assurance

BILLARD : 178.46 € d'assurance

SAINT HOBBY : 118, 77 € d'assurance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-216005942-20240411-D06_2024-DE



Resto du Cœur de Mouy : 200 €

Secours Populaire : 500 €

Secours Catholique : 200 €

FNACA : 200 €

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 11.04.2024



Le Maire
Nathalie VARLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nathalie', written over a horizontal line.